



DOCUMENTS DE TRAVAIL D'HABITAT III

10 - LIENS URBAIN-RURAL

New York, 31 May 2015





DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LES RELATIONS VILLES/CAMPAGNES

MOTS CLÉS

Réduction de la pauvreté et des inégalités, emplois et moyens de subsistance, zone péri-urbaine, étalement urbain, bourgs, développement du territoire, aménagement urbain/régional et territorial, terres, urbanisation rurale, continuum des établissements humains, transport, infrastructure et services, mobilité, réchauffement climatique, migration et réfugiés, villes inclusives, systèmes alimentaires ville/région, changement des pratiques alimentaires, partenariat, services écosystémiques, connectivité des écosystèmes, politiques urbaines et rurales nationales, infrastructure verte.

PRINCIPAUX CONCEPTS

- Les relations villes/campagnes désignent les fonctions complémentaires et synergétiques, ainsi que les flux de personnes, de ressources naturelles, de capitaux, de marchandises, d'emplois, de services écosystémiques, d'informations et de technologies entre les zones rurales, péri-urbaines et urbaines.
- Les systèmes alimentaires ville/région englobent le réseau complexe d'acteurs, de processus et de relations de production, transformation, marketing et consommation alimentaires qui existent dans une région géographique donnée. Le paysage régional est composé d'un centre urbain, ainsi que de sa banlieue et de son arrière-pays environnant péri-urbain et rural, au sein duquel les personnes, les marchandises et les services écosystémiques sont gérés.¹
- Le partenariat urbain-rural est un mécanisme de coopération qui gère les relations permettant d'atteindre des objectifs communs et d'améliorer les relations villes/campagnes. Les acteurs impliqués peuvent varier en fonction des objectifs du partenariat : secteur public, organisation de la société civile, secteur privé et autres parties prenantes².
- La migration est la reconnaissance des déplacements cycliques de populations entre zones rurales et urbaines. Les raisons de la migration peuvent être réparties entre deux catégories : les facteurs de répulsion d'un côté et les facteurs d'attraction de l'autre. Les facteurs de répulsion sont les raisons qui poussent les populations à quitter des zones urbaines ou rurales, comme la famine, la guerre ou l'agitation, la pauvreté, ainsi que des défis liés aux conditions climatiques, tels que la sécheresse ou les inondations. Les facteurs d'attraction sont ceux qui séduisent les populations des zones urbaines ou rurales, comme l'accès à l'emploi et l'amélioration de l'accès à la santé, à l'éducation et aux services fondamentaux.
- La périurbanisation est l'expression de l'urbanisation d'anciennes zones rurales, marginale tant sur le plan qualitatif (par ex. diffusion du style de vie urbain) que quantitatif (par ex. nouvelles zones résidentielles)³.

¹ <http://cityregionfoodsystems.org/>

² OCDE, 2013

³ ONU-HABITAT, 2012



CHIFFRES ET PRINCIPAUX FAITS

1. Le programme Habitat, adopté lors de la conférence Habitat II en 1996, a fermement établi les préceptes des relations villes/campagnes. Le programme énonce que : « les politiques et programmes qui visent à développer durablement les zones rurales en les intégrant à l'économie nationale exigent des institutions nationales et locales bien structurées qui permettent de planifier et de gérer les établissements humains en tenant compte des relations villes/campagnes et en considérant les villages et les villes comme les deux extrémités du continuum formé par les établissements humains ». Plusieurs résolutions ont fait avancer le programme Habitat, dont la résolution HSP/GC/17/10⁴, qui encourage « l'interdépendance entre villes et campagnes » ; la résolution HSP/GC/19/10⁵ qui préconise la « diffusion de bonnes pratiques et politiques concernant les relations mutuellement avantageuses entre développement urbain et développement rural ». Plus récemment, la résolution SP/GC/25/L.9⁶ requiert de « renforcer la capacité des centres de service ruraux, ainsi que des villes petites, intermédiaires et secondaires, pour attirer des populations, augmenter les investissements, créer des emplois et limiter la dépendance aux grandes agglomérations, comme stratégie pour promouvoir une croissance décentralisée ». Dans le cadre du groupe de travail des Nations Unies sur les Objectifs de développement durable sur le programme Post-2015 et Habitat III, les discussions intergouvernementales ont de nouveau affirmé la solide volonté de la communauté internationale à aborder le développement urbain et rural d'une manière complémentaire et selon un renforcement mutuel.

2. Tandis que la population des villes a presque triplé au cours de l'industrialisation du vingtième siècle (ONU-HABITAT, 1996), les villes petites et intermédiaires ont dû relever de nombreux défis liés au développement, car les opportunités et la prestation de services favorisaient les grandes agglomérations. Aujourd'hui, plus de 50 % de la population mondiale habite en zone urbaine, et ce chiffre devrait s'élever à 66 % d'ici 2050 (ONU DAES, 2014). On estime que, dans les économies des pays émergents, les villes secondaires de plus de 150000 habitants représenteront près de 40 % de la croissance internationale d'ici 2025, c'est-à-dire davantage que le monde développé et les mégapoles des marchés émergents combinés⁷.

3. Lors d'Habitat I en 1996, la part de la population urbaine mondiale était de 37,9 %, contre 41,5 % en 1996. On prévoit qu'en 2016, la part de cette population urbaine mondiale sera d'environ 54,5 %.

4. Les zones urbaines accueillent plus de 50 % de la population mondiale, n'occupent que 3 % de la surface de la Terre et génèrent 80 % des richesses mondiales. Selon certaines estimations, les zones urbaines consomment jusqu'à 76 % des ressources naturelles de la planète, et produisent 60 % des émissions de gaz à effet de serre et 50 % des déchets.

5. Les villes devraient accueillir jusqu'à trois milliards de personnes supplémentaires au cours des 35 années à venir. En 2007, la population rurale constituait 51 % de la population internationale et ne contribuait qu'à hauteur de 20 % au Produit intérieur brut international⁸.

4 http://mirror.unhabitat.org/downloads/docs/9688_1_593495.pdf

5 http://mirror.unhabitat.org/downloads/docs/9658_1_593465.pdf

6 <https://papersmart.unon.org/habitatgc25/sites/papersmart.unon.org/habitatgc25/files/K1501234.pdf>

7, 8 McKinsey Global Institute, 2011



6. Les villes de plus de 100000 habitants devraient s'étendre de 170 % d'ici 2030 (Angel, Parent et al., 2010), ce qui aura des conséquences profondes sur leurs périphéries rurales et péri-urbaines. L'empiètement de l'expansion géographique des villes sur les zones rurales entraîne souvent la reclassification des petites villes et villages ruraux en annexes urbaines. Ce développement peut entraîner l'appropriation des terres agricoles à fort rendement, en conséquence d'une expansion de faible densité, bloquer trames vertes bleues qui préservent la santé et la connectivité des écosystèmes, bouleverser les moyens de subsistance des populations rurales, affecter les produits alimentaires et menacer l'environnement, à cause de la hausse des émissions de dioxyde de carbone, de la pollution et de l'utilisation d'énergie.

7. Face à la hausse de l'urbanisation, de la mobilité et de la connectivité, les relations entre zones urbaines, péri-urbaines et rurales s'intensifient et les différences se réduisent. Ce processus est précipité par le renforcement des flux de connaissances, d'activités économiques et d'informations entre zones urbaines et zones rurales. À cet égard, les populations rurales deviennent de plus en plus urbanisées (Rodriguez, 2014), et les connexions virtuelles jouent un rôle déterminant, influençant les opinions politiques, sociales, religieuses et culturelles. En parallèle, les populations urbaines s'adonnent à des activités considérées rurales, comme l'agriculture et l'élevage.

8. Pendant ce temps, la prévalence de maladies non transmissibles ou de celles liées aux pratiques alimentaires, comme le diabète et l'obésité, est supérieure en zone urbaine. Dans beaucoup de pays qui connaissent une croissance et une urbanisation rapides, le passage d'une situation de famine à un contexte d'obésité peut survenir en l'espace d'une génération seulement.

9. On présume que les petits exploitants apportent 80 % de la nourriture consommée dans les pays en développement. Ces petits exploitants gèrent également 80 % des 500 millions de petites exploitations estimées dans le monde (FIDA, 2013). Cela contribue considérablement à stimuler la sécurité alimentaire dans les régions rurales et urbaines, ainsi qu'à réduire la pauvreté. Néanmoins, les effets du réchauffement climatique, de l'évolution de l'utilisation du foncier, de la dégradation des terres, de la gestion foncière non durable, de la marginalisation des zones rurales et de la pratique d'activités non agricoles, entre autres défis, menacent cette source de subsistance ainsi que la production alimentaire, en particulier pour les petits exploitants.

10. À l'échelle internationale, on estime qu'un tiers de la production alimentaire totale destinée à la consommation humaine est perdue ou gaspillée chaque année sur la chaîne d'approvisionnement. Les déchets du commerce et de la consommation représentent 34 % de ces pertes. Le gaspillage alimentaire est un problème croissant dans les zones péri-urbaines et urbaines : on estime qu'un tiers de la nourriture produite pour la consommation humaine est perdue ou gaspillée chaque année dans le monde. Cela expose les ressources naturelles et les systèmes alimentaires ville/région à une pression superflue. En 2011, la FAO a estimé que la quantité annuelle de nourriture perdue et gaspillée dans le monde s'élevait à environ 30 % pour les céréales, entre 40 et 50 % pour les racines comestibles, fruits et légumes, à 20 % pour les oléagineux, la viande et les produits laitiers et à 30 % pour le poisson. Renforcer l'infrastructure et la connectivité entre zones urbaines et rurales, ainsi que favoriser l'accès au marché, au stockage des aliments et aux connaissances alimentaires pourrait réduire ces proportions.

11. La diversité des niveaux de pauvreté est révélatrice de la dualité des moyens de subsistance entre milieu urbain et rural. Alors que les citoyens pauvres doivent faire face à un coût de la vie plus élevé,



et particulièrement les groupes à bas revenus qui vivent dans des quartiers informels, ils ont accès à davantage d'opportunités et de ressources qu'en zone rurale. En revanche, 78 % des populations pauvres, vivant avec moins de 1,25\$ par jour, estimées à 1,4 milliards, habitent en zone rurale, et près des deux tiers des populations extrêmement pauvres sont actifs dans le secteur de l'agriculture (Banque mondiale, 2013 ; FIDA, 2013). Le fossé entre zones urbaines et zones rurales se retrouve également dans les statistiques de santé, et persiste parfois d'une génération à l'autre. Par ailleurs, 40 % de tous les conflits violents de ces 60 dernières années sont liés aux ressources naturelles (UNEP 2014).

12. Les zones urbaines et rurales dépendent les unes des autres. Les centres urbains dépendent des zones rurales et du secteur rural, pour différents services et biens, dont la nourriture, l'eau potable, les services liés à l'environnement, et les matières premières. Le bois de chauffage représente plus de 80 % de la consommation d'énergie nationale en Afrique, et devrait rester la principale source d'énergie aux cours des décennies à venir. En retour, les zones rurales dépendent des zones urbaines sur le plan de l'accès aux services, des possibilités d'emploi et des marchés.

13. L'accent placé sur la croissance des grandes zones urbaines a élevé au rang de défi l'attrait des investissements, la création de postes de travail, la satisfaction de la demande de logements et l'accès à l'infrastructure clé et aux services fondamentaux, dans les villes intermédiaires et les zones rurales. Dans certains cas, les zones rurales deviennent dépeuplées, ce qui se traduit souvent par la dégradation de paysages auparavant productifs. Le rôle des villes petites et moyennes est crucial, étant donné qu'elles font souvent office de trait d'union entre les habitants des zones rurales et les centres urbains, renforçant les opportunités économiques, fournissant un marché et permettant l'accès aux services fondamentaux. Les zones urbaines et rurales varient en fonction du contexte géographique. Citons par exemple les pays qui disposent d'un territoire immense, les petits États insulaires, ou encore les pays dotés d'un puissant réseau de villes intermédiaires. Chacun de ces cas dispose d'opportunités et de défis liés aux relations villes/campagnes qui lui sont propres.

PROBLÉMATIQUE

14. L'urbanisation est un processus qui modifie en profondeur l'architecture des zones péri-urbaines et rurales, et qui peut avoir des incidences tant positives que négatives sur leur économie, leur degré d'inclusion et leur développement durable. Pour que les zones urbaines et rurales soient durables, la dichotomie politique, sociale et géographique actuelle entre les deux types de zones doit évoluer de sorte à favoriser le développement collaboratif et les relations fonctionnelles sur tout le territoire. Concernant l'urbanisation, l'inégalité et la pauvreté permanentes, on remarque un regain d'intérêt vers la complémentarité et le renforcement mutuel entre zones rurales, péri-urbaines et urbaines. Cela fait partie intégrante tant du programme de développement Post-2015 que des nouvelles priorités urbaines.



15. Les interdépendances entre les zones urbaines et les zones rurales, leurs flux et fonctions, sont reflétées dans les dynamiques économiques locales et nationales, par les liens socio-culturels et les synergies environnementales qu'on observe à travers les établissements humains. Elles incluent les rapatriements de fonds, l'accès à la nourriture, la migration, la prévention et la réduction des pertes et gaspillages alimentaires, les services d'écosystème, les biens, les services sociaux, le transport, l'emploi, l'énergie et les marchés. Bien que le contexte et les priorités spécifiques de ces flux, leurs interdépendances et synergies, puissent différer, ils sont une réalité indéniable tant dans les pays en développement que dans les pays développés. Par exemple, le changement des pratiques alimentaires façonne la demande pour certains aliments et peut avoir une incidence sur le développement urbain et rural, ainsi que sur la chaîne de valorisation alimentaire.

16. Les disparités de développement spatial constituent la raison principale pour laquelle les relations villes/campagnes sont essentielles afin de répartir équitablement les opportunités et avantages apportés par le processus d'urbanisation. Face à une tendance internationale à la croissance économique dans les villes et les villages, les zones urbaines tendent à utiliser la majorité des ressources nationales et internationales (publiques et privées). Cela peut nuire à l'accès universel aux ressources, aux services et aux possibilités, mais aussi pervertir la répartition équitable des avantages économiques et d'autres natures observés dans le cadre du processus d'urbanisation. Des résultats équilibrés entre zones urbaines et rurales constituent un objectif vital d'un développement durable sans laissés-pour-compte et devraient inclure des investissements destinés aux petits exploitants des zones rurales. Plutôt que de miser sur la concurrence sur les ressources, le discours devrait évoluer vers la compréhension des synergies que des investissements durables et équilibrés peuvent permettre et la gestion des échanges pour réaliser un destin commun. La définition des priorités et l'identification des facteurs pourraient permettre de réduire les disparités sur le territoire.

17. L'expansion des zones urbaines sur le territoire péri-urbain ravage les terrains agricoles les plus profitables et en consomme les ressources naturelles les plus précieuses (cours d'eau, ressources halieutiques, forêts). Cette menace croissante souligne le besoin d'aménagement du territoire¹⁰ et valide l'adoption des Directives internationales en matière d'aménagement urbain et du territoire et des Directives informelles pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts. Ces directives fournissent un cadre de référence qui soutient le développement territorial durable et servent de source d'inspiration et de boussole aux décideurs chargés de les intégrer au nouveau programme urbain et à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable. L'élaboration et la mise en œuvre de principes directeurs, de cadres et d'indicateurs peut faciliter des liens efficaces et inclusifs, en évaluant les tendances et en traitant les questions telles que la gestion durable des ressources naturelles, la fourniture adaptée d'infrastructures et de services, l'égalité et l'inclusion sociale, les pressions environnementales et le flux des capitaux, des marchandises et des personnes, pour permettre de créer des lieux urbains et ruraux productifs et résilients.

¹⁰ HSP/GC/25/L.5 d'avril 2015 <http://unhabitat.org/gc25/>



18. Les relations villes/campagnes ont le potentiel de favoriser un développement humain durable pour tous. Il est indispensable à cet effet de générer et de gérer des connaissances, mais aussi de développer les ressources, ce qui pourrait permettre de mieux comprendre la manière dont les fonctions et les flux s'articulent. Il est difficile de comprendre les phénomènes qui exacerbent la dichotomie entre zones urbaines et zones rurales, ainsi que ceux qui promeuvent les relations. À l'échelle internationale, les connaissances sont insuffisantes concernant la dynamique des villes petites et moyennes, où vit la moitié des citoyens du monde, ce qui en fait un chaînon manquant dans la compréhension de la dynamique des interactions entre villes et campagnes (Brian et Hohmann, 2014, UNESCO). De plus, la connaissance des écosystèmes et de l'environnement a amélioré notre compréhension des cycles de l'eau et des phénomènes climatiques. Les approches morcelées du territoire ont permis de mettre au point des outils pratiques pour gérer les paysages complexes.

19. Il devient urgent de combler les manques de connaissance et de ressource liés aux défis urbains et territoriaux tels que le réchauffement climatique, la sûreté et la sécurité, la résilience aux catastrophes, la connectivité des écosystèmes, les infrastructures vertes, la sécurité alimentaire, la santé, les pratiques alimentaires et la malnutrition. Les infrastructures vertes peuvent jeter les bases de ces relations, en adoptant une approche axée vers la nature, selon laquelle des éléments interdépendants se soutiennent les uns les autres, pour garantir une durabilité à long terme. La documentation et la diffusion d'expériences, d'outils, de bonnes pratiques et de stratégies, en collaboration avec les acteurs publics, privés les chercheurs, peuvent contribuer à développer les ressources, à relever les défis du développement et à renforcer les relations entre les régions.

20. Des interventions politiques caractérisées par une approche intégrée et complémentaire devraient être adoptées pour éviter d'exacerber la dichotomie entre questions urbaines et rurales. En conséquence, les administrations, au titre de mandats spécifiques, devraient se mobiliser et collaborer pour renforcer et identifier les relations. Les synergies transversales rendues opérationnelles peuvent encourager la coopération entre acteurs impliqués dans la gestion de différents problèmes thématiques liés aux relations villes/campagnes et, en retour, faciliter des résultats de développement intégré. Davantage d'efforts doivent être déployés pour élaborer des cadres législatifs à même de renforcer les relations villes/campagnes et de garantir qu'elles s'inscrivent dans un programme de développement durable et inclusif.

21. Il est impératif d'établir des partenariats entre plusieurs acteurs et une mobilisation au niveau international, national, régional, local et de la métropole, étant donné que les relations villes/campagnes englobent une large gamme de thèmes, d'acteurs et de contextes. Pour gagner l'appui de tous les partenaires impliqués, qui disposent de mandats et de savoir-faire spécifiques, les efforts et les interventions peuvent être partagés et se compléter les uns les autres, sur les questions liées aux relations entre villes et campagnes. Cela s'étend à la création de partenariats et de réseaux efficaces au sein du gouvernement et à travers les administrations de tous niveaux, mais aussi les agences internationales, les centres de recherche et universités, la société civile et le secteur privé, entre autres. Recenser les acteurs, leurs atouts, connaissances, outils disponibles, politiques et autres moyens de mise en œuvre permettra de renforcer la capacité des acteurs et de combler les fossés entre zones urbaines et zones rurales.



LEVIERS D'ACTION

22. Se concentrer sur l'aménagement territorial et spatial pour permettre un développement urbain et rural équilibré et inclusif. Cela devrait inclure le renforcement des capacités des villes petites et intermédiaires, afin d'attirer et de gérer la durabilité de la population, d'augmenter les investissements et de créer des emplois, comme stratégie pour limiter leur dépendance aux grandes agglomérations, mais aussi pour encourager l'innovation, réduire leur impact sur l'environnement et accueillir durablement les personnes victimes de catastrophes, d'insécurité et de conflits ;

23. élaborer des politiques, des outils et des approches pour améliorer et soutenir les partenariats entre villes et campagnes (tels que politiques urbaines nationales, stratégies de développement des villes et directives internationales en matière d'aménagement urbain et du territoire), ainsi que des processus de décentralisation efficaces, axés vers le développement guidé par les communautés (FIDA, 2014 ; ONU-HABITAT et Cities Alliance, 2014) ;

24. améliorer les mécanismes de gouvernance peut réduire la pauvreté et stimuler la croissance économique (FAO 2011) ; par conséquent, l'élaboration et l'adoption de principes et d'une législation spécifiques peut contribuer à renforcer les institutions et les processus gouvernementaux. L'adoption de principes applicables tant en contexte urbain que péri-urbain, comme les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, peut permettre de promouvoir les réseaux villes/campagnes, d'améliorer l'accès et l'utilisation des ressources naturelles communes ainsi que l'accès inclusif aux opportunités, pour les pauvres, tant hommes que femmes, des villes et campagnes ;

25. mise en œuvre d'interventions factuelles verticales et horizontales, par des acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile, pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Cela devrait inclure un dialogue entre plusieurs parties prenantes pour permettre de récupérer la nourriture, de la redistribuer et de transférer les connaissances connexes ; la priorisation et la coordination des interventions par les gouvernements, le secteur privé et la société civile ; la mobilisation de ressources et la mise à disposition d'infrastructures, par l'intermédiaire de partenariats public-privé ; une capacité de mise en œuvre pour faire face à une demande sociale en hausse ; des outils de contrôle et d'évaluation qui apportent également des conseils en matière de sécurité et de qualité des aliments (y compris d'ordre nutritionnel) et qui permettent de collecter des données supplémentaires sur les quatre dimensions (disponibilité, accès, utilisation et stabilité) de la sécurité nutritionnelle et alimentaire ;

26. traiter la marginalisation urbaine et rurale, par l'intermédiaire d'une bonne gouvernance, en portant une attention particulière à l'inclusion sociale, au redressement des inégalités et à l'inclusion des groupes vulnérables comme les femmes, les jeunes, les populations indigènes et les minorités ethniques. Sensibiliser, tant dans les zones rurales qu'urbaines, aux valeurs et relations correspondantes. Des outils comme l'empreinte écologique, les indices du bonheur et d'autres outils sociaux peuvent faire évoluer les comportements vers la durabilité. Mobiliser les jeunes, les organisations professionnelles d'agriculteurs, les habitants des bidonvilles, les groupes de femmes, les défenseurs des espaces publics et d'autres groupes similaires permettra à d'autres voix de se faire entendre afin de faire évoluer le discours ;



27.promouvoir les schémas urbains pour l'économie verte, en particulier en travaillant avec la nature, en exploitant la densité, en regroupant la compétitivité et en optimisant l'infrastructure (ONU-HABITAT, 2012). Par exemple, les investissements en infrastructures vertes peuvent apporter le cadre unificateur nécessaire pour instaurer un continuum entre les éléments écologiques des paysages ruraux et urbains. La garantie d'un avenir durable pour les villes nécessite d'intégrer de manière stratégique l'arbre urbain, l'agriculture et l'horticulture urbaines, les jardins et parcs respectueux de la biodiversité, les espaces publics, la biotechnologie, les membranes filtrantes, la phytoremédiation et d'autres disciplines. L'analyse des modèles territoriaux et des scénarios peuvent permettre de comprendre comment travailler et vivre avec la nature ;

28.promouvoir des investissements inclusifs, des instruments et des systèmes de financement pour soutenir tant les zones urbaines que rurales, mais aussi réduire les disparités dans la prestation d'infrastructure et de services durables entre zones urbaines et zones rurales, en particulier dans le domaine de l'énergie, des transports, de la santé, de l'éducation, de l'eau, des espaces et de l'assainissement ;

29.donner les moyens nécessaires pour des chaînes de valorisation inclusives, avec des méthodes comme le cheminement d'impact, comme intermédiaire clé entre zones rurales et zones urbaines, ce qui est crucial pour améliorer les synergies entre villes et campagnes, mais aussi donner aux zones urbaines et rurales des possibilités renforcées de croissance. Des chaînes d'approvisionnement agricoles fonctionnelles peuvent stimuler la connectivité entre villes et campagnes et apporter des opportunités pour les petits producteurs, tout en protégeant les écosystèmes précieux ;

30.développer des mesures de contrôle, pour protéger les terres agricoles de l'étalement urbain, tout en encourageant une agriculture urbaine durable le cas échéant. Ces mesures devraient être accompagnées d'autres mesures, pour protéger les communautés et les foyers ruraux des proches régions agricoles et de celles de l'arrière-pays, ou pour les dédommager, pour tout dégât, imputable à l'étalement urbain, qui affecte leurs moyens de subsistance. L'incidence environnementale de l'agriculture sur les établissements humains (et inversement) doit être envisagée, en particulier pour les bourgs ;

31.faciliter la connectivité et la mobilité à faible intensité en carbone, par l'intermédiaire de l'amélioration des réseaux de transport et de la communication entre villes et campagnes, afin de permettre aux populations de profiter et d'accéder à des services publics de qualité, qui tendent à être concentrés dans les régions urbaines, à cause de la densité de la population et des économies d'échelle ;

32.renforcer les systèmes alimentaires ville/région, en intégrant les marchés et systèmes de distribution efficaces et accessibles aux processus d'aménagement urbain et aux projets d'urbanisme. De plus, une agriculture urbaine et péri-urbaine, au moyen de technologies comme la culture hydroponique, l'agriculture verticale et les serres à bas coût/peu énergivores peut faire office de solution de rechange pour rapprocher les producteurs alimentaires des consommateurs. Cela permettrait d'améliorer la sécurité alimentaire et de lutter contre la malnutrition, tout en tenant compte de l'évolution des pratiques alimentaires des populations urbaines, ainsi qu'en renforçant les activités génératrices d'emplois et de revenus ;

33.protéger les écosystèmes précieux et promouvoir les flux spatiaux, par l'intermédiaire d'un aménagement du territoire qui établit des connexions entre arrière-pays urbain/rural, tout en garantissant la complémentarité. En parallèle, encourager les flux spatiaux superposés et la dissolution des fausses dichotomies, renforçant en retour les relations et la connectivité entre villes et campagnes ;



34. réduire les incidences environnementales, pollution atmosphérique et contamination du sol comprises, protéger les forêts, l'eau et les bassins, en évitant le morcellement des terres et en défendant les écosystèmes et la biodiversité. Des efforts doivent être déployés pour planifier extension et densification urbaine, pour prévoir les villes intelligentes et à faible intensité de carbone et envisager d'autres stratégies qui promeuvent la densité et la compacité ; l'investissement dans une infrastructure rurale novatrice et durable devrait aussi être une priorité, à l'instar des réseaux d'énergie décentralisés basés sur les énergies renouvelables, les routes durables, les services périodiques bien organisés, tels que marchés, cliniques ou éducation à distance ;

35. le programme des relations entre villes et campagnes privilégie les complémentarités et les réseaux entre lieux à la ségrégation. Il vise à mettre en évidence les différences et les avantages comparatifs des lieux pour améliorer ces relations. Ce lien dynamique se reflète dans les grandes villes, qui disposent d'avantages et d'opportunités significatives, mais aussi dans les villes plus petites, qui occupent des fonctions importantes dans le développement de leurs régions rurales environnantes et contribuent à diversifier la base économique locale. Pendant ce temps, et malgré le fait que les zones rurales sont une source de migration significative, elles sont aussi des lieux d'habitation paisibles et harmonieux, apportant aux citoyens les ressources en produits naturels et le bien-être culturel, si elles sont gérées de manière durable.

PLATEFORMES ET PROJETS

- Programme du cadre décennal sur l'action mondiale vers une consommation et une production durables : <http://www.unep.org/10yfp/>
- Cities Alliance (<http://www.citiesalliance.org>)
- Plateforme collaborative City Region Food Systems, www.cityregionfoodsystems.org
- Réseau Global Land Tool – Partenariat FIDA - ONU-HABITAT visant à améliorer la sécurité d'occupation des populations urbaines et rurales pauvres <http://www.glt.net/index.php/projects/international-fund-for-agricultural-development-ifad>
- Équilibrage du développement rural et urbain par l'intermédiaire de relations améliorées en Indonésie, au Laos et au Népal http://www.fukuoka.unhabitat.org/docs/publications/pdf/accommodating/Chapter_VIII.pdf
- Comité de la sécurité alimentaire mondiale, <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/fr/> Accès à la page le 30/04/15
- Réseau ICLEI CITYFOOD, <http://www.iclei.org/our-activities/our-agendas/resource-efficient-city/cityfood.html>
- Réseau Aliments pour les villes, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), <http://www.fao.org/fcit/fcit-home/fr/>
- Réseau Migration de l'université des Nations Unies, Université des Nations Unies, <http://migration.unu.edu/>
- Étude menée par le FIDA et la Banque mondiale sur les envois de fonds à destination de l'Asie <http://www.ifad.org/pub/post2015/french/1.pdf>



- Initiative mondiale de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires (aussi appelée SAVE FOOD), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), <http://www.fao.org/save-food/fr/>
- Cadre politique urbain national (<http://unhabitat.org/partners-launch-global-exchange-platform-on-national-urban-policies/> /)
- Chaire UNESCO « villes intermédiaires ». <http://www.unesco.org/fr/university-twinning-and-networking/access-by-region/europe-and-north-america/spain/unesco-chair-in-intermediate-cities-urbanization-and-development-823/>
- Réseau mondial des villes, gouvernements locaux et régionaux – UCLG- (<http://www.uclg.org/>)

Références

1. Angel, S., J. Parent, D. L. Civco, A. M. Blei & Potere, D. (2010). A Planet of Cities: Urban Land Cover Estimates and Projections for All Countries, 2000-2050, consultable en ligne sur www.lincolnst.edu/pubs/dl/1861_1171_Angel%20III%20Final.pdf
2. FAO (2011). Looking Ahead in World Food and Agriculture - Perspectives to 2050. [Conforti, P. (ED.)], FAO, Rome. www.fao.org/docrep/014/i2280e/i2280e00.htm
3. FAO (2011a). Global Food Losses and Waste – Extent, causes and prevention, www.fao.org/docrep/014/mb060e/mb060e.pdf
4. FAO, 2012. The Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Land, Fisheries and Forests in the Context of National Food Security. CFS/FAO, Rome. www.fao.org/docrep/016/i2801e/i2801e.pdf
5. FIDA & UNEP (2013) Smallholders, food security, and the environment. Rome : FIDA www.ifad.org/climate/resources/smallholders_report.pdf
6. FIDA (2014). Note d'orientation 1 du FIDA pour l'après-2015 — Promouvoir le développement en misant sur les liens entre milieu rural et milieu urbain. Rome : FIDA.
7. www.ifad.org/pub/post2015/french/1.pdf
8. McGahey, D. Davies, J., Hagelberg, N and Ouedraogo, R. (2014). « Pastoralism and the Green Economy – a natural nexus? » Nairobi. IUCN et UNEP. www.unep.org/post2015
9. McKinsey Global Institute (2011) Urban world: Mapping the economic power of cities
10. OCDE (2013). Rural-Urban Partnerships: An Integrated Approach to Economic Development, OECD Publishing. [dx.doi.org/10.1787/9789264204812-en](https://doi.org/10.1787/9789264204812-en)
11. Roberts, Brian H. (2014). Managing systems of secondary cities. Bruxelles : Cities Alliance/UNOPS. www.citiesalliance.org/sites/citiesalliance.org/files/1d%20%28i%29%20-%20Managing%20Systems%20of%20Secondary%20Cities%20Book_low_res.pdf
12. Roberts, Brian H. and Hohmann, Rene Peter (2014). Secondary Cities: The Neglected Drivers of Urbanising Economies. Land Equity International and Cities Alliance.
13. Rodriguez, C.J. (Ed.) (2014). The new urban: Towards progressive secondary cities. (pp. 41-44) Asian Development Dialogue.
14. UNEP (2014). Environmental dimensions of resilient and peaceful societies. UNEP Post 2015 Note #5. www.unep.org/post2015.
15. ONU-HABITAT (1996). Habitat II – Dialogue #6: Land and Rural/Urban linkages in the Twenty-First Century. Nairobi (pp. 67) : CNUEH.
16. ONU-HABITAT (2006). Rapport State of the world's cities 2006/7. London. Earthscan.
17. Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division Population (2014). World Urbanization Prospects: The 2014 Revision, Highlights (ST/ESA/SER.A/352). New York: United Nations (Nations Unies)
18. ONU-HABITAT (2012). Urban Patterns for a Green Economy (four series), Nairobi, Kenya.
19. ONU-HABITAT et Cities Alliance (2014). The Evolution of National Urban Policies. Nairobi. Kenya.
20. Banque mondiale (2013). The State of the Poor: Where Are The Poor, Where Is Extreme Poverty Harder to End, and What Is the Current Profile of the World's Poor? dans Economic Premise, consultable en ligne à l'adresse <http://siteresources.worldbank.org/EXTPREMNET/Resources/EP125.pdf>

Les Documents de Travail d'Habitat III ont été rédigés par l'Équipe de Travail des Nations Unies, un groupe constitué d'agences et programmes de l'ONU contribuant conjointement à l'élaboration du Nouveau Programme pour les villes. Les Documents de Travail furent finalisés lors d'ateliers dédiés à l'Équipe de Travail de l'ONU qui ont eu lieu à New York du 26 au 29 Mai 2015.

Le présent Document de travail a été élaboré avec les contributions d'ONU-Habitat, de la FAO, du FIDA, de l'UNEP, de l'UNFPA et de la CBD.

La traduction des Documents de Travail en Français a été facilitée par le Gouvernement Français.